

Abeille IARD & Santé

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes. Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers. Entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 245 068 607,88 €. 306 522 665 R.C.S. Nanterre Abeille Vie

70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation. Entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 1 205 528 532,67 €. 732 020 805 R.C.S. Nanterre

W0004

M GUERINEAU DAMIEN

LISIEUX 53 RUE DU PONT MORTAIN 14100 LISIEUX Tél.: 0231314096

guerineau-damien@abeille-assurances.com Immatriculation ORIAS: 08045802

www.orias.fr

R.C.S. LISIEUX 509790069

SAS CL EVOLUTION 27 RUE DU PERRAY 78610 AUFFARGIS

LISIEUX, le 06 Décembre 2023

AVIS D'ECHEANCE

Votre N° Client: 014840

Votre contrat: N° 77774057 - Echéance: 01/2024

Messieurs,

Votre contrat Responsabilité des dirigeants arrive à son échéance annuelle.

Pour la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, la cotisation s'établit ainsi :					
Cotisation nette :	810,00		Cotisation TTC dont Protection Juridique	885,00 42,00	
MONTANT A PRELEVER				,	885,00€

Conformément à votre demande, ce montant sera prélevé selon un échéancier qui vous parviendra prochainement.

Les informations figurant ci-dessus ne sont pas à caractère contractuel. Pour plus de précision, il convient de vous reporter aux Conditions Particulières que vous avez signées. Merci de les examiner attentivement et de nous signaler tout changement éventuel.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

M GUERINEAU DAMIEN Agent Général d'Assurance

Informations réglementaires :

- Art L113-3 du code des assurances : les cotisations sont exigibles dans les 10 jours qui suivent leur échéance.
- Article 261 C-2° du Code Général des Impôts : Les prestations d'assurances fournies sont exonérées de TVA.
 * Taxes reversées au Trésor et aux organismes publics